

Mis en ligne le mardi 16 décembre 2008

N°41 - Création d'un poste de Gardien de Police Municipale

Rapporteur Mme Primo

Mme PRIMO : La ville va procéder prochainement au recrutement de deux gardiens de police municipale. En conséquence, le tableau des effectifs de ce cadre d'emploi ne disposant que d'un seul poste vacant, il est proposé au Conseil Municipal la création du poste correspondant.